

LICENCE EN DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION DROIT parcours public
3^{ème} NIVEAU
SEMESTRE 6
GROUPE DE COURS N° 3
CONTENTIEUX ADMINISTRATIF
MATIERE RENFORCEE
LUNDI 26 JUIN 2017
11 H 30 – 13 H

AUCUN DOCUMENT AUTORISE

Question 1 :

M. Da Costa a pris sa retraite au Portugal mais a conservé sa maison à Pau qui est devenue aujourd'hui sa résidence secondaire. Après une longue absence il a constaté lors d'un séjour à Pau en avril 2016 que les travaux de démolition et reconstruction entrepris au printemps 2015 sur le bâtiment mitoyen à sa maison, qui appartient à la commune et abrite un service public municipal, ont provoqué de nombreuses fissures sur les murs de sa maison. Après quelques hésitations il a finalement demandé réparation à la commune le 26 août 2016. N'ayant pas eu de réponse il a déposé une demande d'aide juridictionnelle le 20 février 2017, laquelle a été rejetée le 18 mars 2017. Il a alors saisi le tribunal administratif de Pau le 11 avril 2017. Ayant constaté par ailleurs une aggravation des fissures depuis sa demande de réparation initiale à la commune il sollicite du juge une mesure d'expertise pour le chiffrage exact de l'indemnisation. Il demande également à être remboursé de tous les frais non compris dans les dépens. Sa requête est-elle recevable ? Le juge doit-il faire droit à sa demande d'expertise et de remboursement des frais non compris dans les dépens ?

Question 2 :

Le bar « Tohu Bohu » vient de faire l'objet de la part de la commune de Flamanges d'une sanction administrative de 15 jours avec obligation de fermeture à 21h au lieu de 2h du matin pour nuisances sonores répétées et non-respect de la réglementation dans ce domaine. Le dirigeant du bar entend déposer un référé-liberté car il y voit une atteinte inadmissible à la liberté du commerce et de l'industrie. Il réalise en soirée l'essentiel de son chiffre d'affaires et en raison des frais importants engagés pour l'ouverture toute récente de son bar et d'un prêt bancaire très lourd à rembourser il estime que cette sanction met gravement en péril l'équilibre financier de l'entreprise « bar Tohu Bohu ». Qu'en pensez-vous ?